

## LAUSANNE JARDINS 2000

### Projet de développement des acquis de Lausanne Jardins '97

Réponse à la motion de M. Jean-Pierre Guignard<sup>1</sup>

*Rapport-préavis n° 68*

Lausanne, le 5 novembre 1998

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

#### 1. Objet du préavis

Par le présent rapport-préavis, la Municipalité propose à votre Conseil d'accorder à l'Association Jardin Urbain une subvention de Fr. 950'000.-- pour réaliser le projet *Lausanne Jardins 2000*. Celui-ci s'inscrit dans la droite ligne de *Lausanne Jardins '97*, une entreprise indiscutablement novatrice et fédératrice qui a été couronnée de succès et a contribué à faire rayonner l'image de Lausanne bien au-delà des frontières du pays. La Municipalité entend maintenant transformer cet essai réussi. Il ne s'agit pas de répéter l'expérience mais bien d'en faire fructifier les acquis, de reprendre la dynamique de 1997 pour prolonger l'idée et la développer dans une nouvelle voie. La Municipalité estime que ce projet répond dans l'esprit à la motion de M. Jean-Pierre Guignard, qui demandait l'édification d'un grand ouvrage culturel pour la fin du siècle.

#### 2. *Lausanne Jardins '97* : des acquis à conserver et à développer

##### 2.1 Une idée à succès

En 1997 la Ville de Lausanne a organisé une grande manifestation sur le thème du jardin : *Lausanne Jardins '97*. Cette exposition promouvait de jardins, en plein air, au cœur de la ville était l'occasion de proposer une nouvelle découverte de Lausanne et de mettre en valeur la richesse du patrimoine vert de la cité. C'était un projet fédérateur, reliant nature et culture, espaces verts et espaces d'art, et rassemblant des jardiniers, des paysagistes, des architectes, des urbanistes, des biologistes, des historiens, des géographes, des philosophes, des gens de lettres et bien d'autres encore autour d'un jardin comme mode d'expression et art contemporain à part entière, mise en évidence des rapports possibles entre végétal et bâti, lecture renouvelée de la ville par le jardin. Plusieurs institutions fédérales, cantonales et communales (EPFL, Musée cantonal d'histoire naturelle de Lausanne, Musée d'histoire naturelle de Lausanne, Université de Lausanne, etc.) ont participé à la manifestation organisant des événements annexes *Lausanne Jardins '97* accompagnés de succès populaires et une résonance internationale.

##### 2.2 Au-delà des objectifs atteints, un constat prometteur

<sup>1</sup> Buletin d'avis communal

Incontestablement, les jardins de **Lausanne Jardins '97**, tels que définis ci-dessus, ont été un succès. Mais au-delà de ce résultat, redécouvert et attendu, il est important de relever les effets plus larges en ce qui concerne les manifestations et qui soulignent l'originalité du projet initial et la richesse de ses potentialités. En voici les principaux :

- Les jardins urbains contemporains réalisés pour l'occasion ont retenu l'attention des spécialistes. Lausanne est perçue comme un lieu de recherche avancée, un pôle d'excellence dans ce domaine. Elle a montré qu'elle disposait des outils de la Buchner à l'École polytechnique fédérale, et les compétences (horticulteurs, paysagistes, designers, artistes, historiens de l'art, etc.). Sans le dénier, que l'atmosphère des espaces naturels systématiquement plus favorables.
- L'initiative a fortement impressionné et séduit le grand public, Lausannois et touristes. De nombreux visiteurs, allemands et étrangers, français et italiens, ainsi que de nombreuses nationalités, ont fait spécialement le voyage.
- Difficilement, le jardin le plus progressif est étendu à celui de la ville. Les nouveaux jardins et leur parcs ont mis Lausanne en évidence et en valeur comme siège d'un grand nombre de possibilités et des projets nouveaux.
- L'art sous la forme d'un jardin contemporain est géré tout naturellement dans la ville et s'est fait comprendre de tous. Même des œuvres difficiles ont été assimilées. La rupture habituelle entre spécialistes et grand public a presque disparu.
- Les œuvres, pour la plupart, ne sont pas venues toutes prêtes de possession de leur site, parce que plantés, elles sont faites progressivement sous les yeux de Lausannois. L'intérêt du jardin est qu'il est éducatif.

### 2.3 Une méthode à exploiter

La méthode de travail utilisée pour réaliser et animer **Lausanne Jardins '97** a été expérimentée avec succès. Elle constitue désormais un capital et une force qui méritent d'être exploités et approfondis en vue du projet 2000.

La manifestation n'a pas été confiée à des fabricants délégués, consultants en marketing et autres vendeurs de formules. Issue de l'initiative de personnes privées, elle a été portée par une conjonction de convictions associée d'une conjonction de compétences. Ce rassemblement particulier a permis la dynamique de la manifestation. On a expliqué à un niveau d'implication, participant à un travail de formation, d'information et de persuasion au profit de **Lausanne Jardins '97**.

La manifestation a engendré une fébrilité initiale qui a fait irradier la ville et à l'extérieur, idées, projets. En temps record, sans budget particulier ni subventions supplémentaires, les institutions d'art et de formation ont donné un regain de dynamisme et de fébrilité autour du thème à l'art-garde de la ville contemporaine sur l'art et la ville. Les participations associatives (Mouvement des Arts), culturelles et scolaires ont été encouragées. L'engagement de jeunes, d'associations de l'art a beaucoup contribué à la diffusion de l'idée de jardin, nouvelle dans sa dimension culturelle et non plus seulement technique, et à la popularisation de l'événement.

Toutes ces activités ont été soutenues par une animation et un travail systématique après des succès. C'est ainsi que les résultats obtenus ont permis de susciter une qualité particulière : ces succès ont, en effet, ouvert l'esprit à la satisfaction d'une manifestation spécifique, mais à la même envergure de la ville tout entière.

### 2.4 Conclusion

En fédérant les institutions culturelles autour d'un même thème, nous nous sommes dotés de l'équivalent de **Lausanne Jardins '97** a renforcé l'image culturelle et innovatrice de Lausanne et en a agrandi l'impact. Malheureusement, la manifestation a été momentanément comprise comme une réaction de plus ajoutée aux activités déjà nombreuses de la ville mais comme l'expression d'une politique municipale de rayonnement de Lausanne.

Ce travail d'illustration de la ville méritait d'être poursuivi. Néanmoins, une simple répétition de **Lausanne Jardins '97** reviendrait à vivre l'événement de son côté et le transformer en routine. Il s'agit de conserver les acquis mais surtout de les développer, de bénéficier de la même image, des contacts, de l'expérience et du savoir-faire réunis pour avancer quelque chose de plus loin.

## 3. Le projet Lausanne Jardins 2000

### 3.1 Trois principes

Le projet **Lausanne Jardins 2000** s'articule autour des trois principes suivants :

1. **Lausanne Jardins** s'inscrit dans l'effort actuel de la Ville
  - pour valoriser son patrimoine et ses jardins historiques,
  - pour valoriser l'esprit et les méthodes nouvelles de son Service des parcs et promenades :
    - a) la gestion différenciée
    - b) les plantages
    - c) le jardin urbain contemporain comme art de la ville.

2. *Lausanne Jardins* renforce l'image culturelle et innovatrice de la Ville, notamment en matière d'espaces publics.
3. *Lausanne Jardins* exprime et illustre la volonté politique des autorités de rayonnement et de développement de Lausanne.

### 3.2 Quatre composantes

Le programme *Lausanne Jardins* pour l'an 2000 comporte quatre composantes principales :

- Jardins
- Arts de la ville
- Jardins d'écoles
- Jardins familiaux et plantages

#### 3.2.1 Jardins

Ici, l'idée est de placer le jardin contemporain en ville dans sa perspective historique, d'installer les jardins d'aujourd'hui en regard des jardins d'hier en expliquant les uns par les autres. Ainsi, il sera possible de mettre en valeur les efforts de restauration entrepris par la Ville, dont beaucoup aboutiront précisément en l'an 2000. Exemple : Le Désert (restauration + plantage + jardin contemporain). Autres pôles envisagés : Mon-Repos, Bois-de-Vaux, Vallée de la Jeunesse, Place du Port, La Bourdonnette (Etablissement horticole et quartier), promenade Jean-Jacques Mercier, Montriond (*Divertissimo*), etc.

Le projet consiste à créer, sur des sites historiques, cinq ou six pôles offrant chacun un programme suffisamment riche et diversifié (l'équivalent de l'ensemble des aménagements de l'esplanade de Montbenon en 1997) pour justifier un déplacement, une promenade. Les Lausannois pourront en faire le tour en plusieurs fois alors que les touristes, aidés d'une bonne carte, partiront en exploration plus systématique puisque venus dans ce but précis. Un matériel explicatif léger conçu pour durer au-delà de la manifestation sera élaboré pour chacun de ces pôles.

Les lieux énumérés ci-dessus offrent tous des possibilités d'implantation de jardins contemporains. La maintenance y sera assurée par les jardiniers de la Ville.

Au centre ville, et dans le même esprit, il s'agira de créer différents pôles en jouant sur le rapport passé/présent. Il conviendra d'exploiter à nouveau l'esplanade de Montbenon et de mettre en valeur aussi les acquis de *Lausanne Jardins '97* (Riponne et Ficelle).

Le projet ainsi dessiné fournit un programme très riche et varié, ce qui permet de restreindre sans dommage le nombre des jardins contemporains issus du concours. On renoncera cette fois aux participants invités mais on ajoutera les jardins créés par les collaborateurs de la Ville et les jardins réalisés par des classes d'écoliers. On restera ouvert à quelques propositions spontanées valables (travaux d'étudiants, par exemple).

Une idée abandonnée, faute de temps, en 1997, pourrait être reprise : l'intégration de jardins privés.

#### 3.2.2 Arts de la ville

*Lausanne Jardins '97* a permis de travailler sur la qualité de la ville et les liens entre les jardins et la ville. Il est important de continuer à travailler sur ces sites à définir, en particulier au centre-ville.

#### 3.2.3 Jardins d'écoles

Pour 2000 l'attention sera dirigée vers le jardin à l'école, comme projet expérimental, avec l'appui de certains établissements précis et de quelques enseignants intéressés. Autour, un minimum de trois ou quatre classes pour lesquelles des sites seront mis en valeur. Néanmoins, dans la campagne d'information et d'animation de la manifestation, ces jardins feront eux aussi partie intégrante du droit de visite.

### 3.2.4 Jardins familiaux et plantages

Le mouvement des jardins familiaux organisés, du 24 au 27 août 2000, s'agira de remettre au régime (à laquelle peuvent participer également les représentants des États-Unis, du Canada et du Japon) au palais de Bâle.

Il serait intéressant d'expliquer cette coincidence pour faire la grande connaissance de la manière de planter ainsi que les méthodes et l'esprit de la gestion des parcelles et promenade menée à Lausanne, esprit qui sort aussi des plantages. Activités des jardins familiaux: des conférences (au colloque), une exposition de photographies, des projections de films. Ces manifestations permettraient de poursuivre et renouveler la collaboration avec des institutions telles que le Musée de l'Horloge, la Cité des Sciences et des Techniques, l'Université de Lausanne (HEP, Université, HEP, Université) dans une perspective interdisciplinaire.

### 3.3 Aspects financiers

#### 3.3.1 Budget

Comme pour *Lausanne Jardins '97*, la Commune versera une subvention (cette fois de Fr. 90'000.-) à l'Association laudubain en charge de la réalisation et de la supervision du projet; cette association devra compléter le budget de l'événement par des financements. Ce montant figure au plan des investissements 1999-2002. Afin d'indiquer le budget de l'Association laudubain pour 1999 et 2000 se présente de la manière suivante:

<b>RECETTES</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>Total</b>
Subvention de l'édition précédente	60'000	0	60'000
Subvention communale	40'000	50'000	90'000
Dons	150'000	30'000	50'000
Sponsoring	0	30'000	30'000
<b>Total</b>	<b>660'000</b>	<b>1'200'000</b>	<b>1'860'000</b>
<b>DEPENSES</b>			
Jardins et Arts de la ville	37'000	60'000	107'000
Projet et communication	4'000	15'000	20'000
Frais généraux	3'000	5'000	8'000
Matériaux (commissariat compris)	15'000	20'000	45'000
Assurances, impôts et taxes	2'000	3'000	6'000
Dons et impôts	3'000	3'000	6'000
<b>Total</b>	<b>660'000</b>	<b>1'200'000</b>	<b>1'860'000</b>

#### 3.3.2 Charges financières

Calculé sur la base d'amortissements constants à un taux de 5,5% pendant dix ans, les charges financières s'élevaient à Fr. 54'300.-.

Les charges de planification supplémentaires engendrées par le suivi de l'état de l'année de la manifestation sont comprises par réajustement de certains travaux.

Les charges de planification supplémentaires engendrées par le suivi de certains arrangements ne peuvent être estimées à ce jour. Cependant, ces coûts interviendront lors de la décision sur l'entretien ou le remplacement des objets concernés.

## 4. Réponse à la motion Guignard

Dans sa séance du 17 décembre 1995, le Conseil municipal a décidé de financer la réalisation d'un projet de jardinage par la fondation de la ville de Lausanne, par exemple un grand parc architectural.

La Municipalité n'a pas l'intention de lancer dans la construction d'un ouvrage monumental pour marquer l'entrée dans le troisième millénaire. Force est de constater que pareille idée a été émise à une période de haute conjoncture économique, ce qui est contraire aux conditions financières de cette fin de siècle et en fait un projet non réalisable.

On sait, en revanche, que le succès d'un certain nombre de jardins créés à l'occasion de *Lausanne Jardins '97* a été mitigé. Il est donc souhaitable de ne pas se précipiter à reproduire. Dans cette perspective, mais de façon plus pragmatique que la construction envisagée dans la motion, le projet *Lausanne Jardins 2000* est de nature à répondre, au moins dans l'esprit, à l'attente du citoyen. Le succès de la manifestation de 1997 a montré que le projet *Lausanne Jardins 2000* est porteur d'une image dynamique et créative de la Ville, ce qu'il convient de préserver.

## 5. Conclusions

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

*Le Conseil communal de Lausanne,*

vu le préavis n° 68 de la Municipalité, du 5 novembre 1998;

ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

- 1) d'approuver le présent rapport de la Municipalité sur le projet *Lausanne Jardins 2000*;
- 2) d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement d'importance administrative de Fr. 950 000 – pour subventionner l'Association Jardins 2000;
- 3) d'augmenter annuellement la dépense prévue sous chiffre 2 à raison de Fr. 45 000 – par la rubrique 400.33 (Aménagement d'importance administrative) de la Direction des travaux;
- 4) de porter à la rubrique 400.30 (Impôts internes) du budget de la Direction des travaux les intérêts relatifs à cetui du crédit mentionné sous chiffre 2;
- 5) d'approuver la réponse de la Municipalité à la motion de la conseillère Gignard de mandater l'édification d'un grand ouvrage marquant la fin du siècle.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :  
*Jean-Jacques Schilt*

Le secrétaire :  
*François Pasche*